



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 23 juin 2015

Communiqué de presse

SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE DE CAUDRY

AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LEURS HABITANTS



Le préfet du Nord, a signé, ce mardi 23 juin, le contrat de ville de Caudry.

Ce contrat traduit localement la nouvelle politique de la ville que souhaite mener l'Etat pendant les 5 prochaines années avec ses partenaires : la ville de Caudry, la communauté de communes Caudrésis-Catésis, le Département, la Région, Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales du Nord, l'agence régionale de santé et les bailleurs sociaux.

La mobilisation des services publics au service des habitants du territoire

Le préfet a souligné le travail partenarial de qualité qui a été mené au bénéfice des 9 900 caudrésiens concernés par la nouvelle géographie prioritaire. Il a également remercié le tissu associatif qui participe activement à la mise en oeuvre du contrat de ville.

Face aux enjeux du territoire et de ses perspectives de développement, le contrat de ville intègre une programmation d'actions ayant pour ambition d'apporter une réponse globale aux problématiques du quartier prioritaire du Centre-ville – Gambetta.

Lutte contre la précarité énergétique, animations en faveur du quartier ou encore sport et culture pour la jeunesse, la ville de Caudry et ses partenaires ont arrêté des priorités communes pour une véritable politique de cohésion sociale à l'échelle du quartier.

Les conseils citoyens étant la clé de voûte de cette nouvelle politique de la ville, le préfet a salué la préfiguration du conseil citoyen menée par la ville de Caudry et rappelé l'indispensable participation citoyenne à chaque étape du contrat de ville.